



Au cœur des services publics

Le 27 janvier, dans le cadre d'une activité conjointe, les délégué-e-s de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et de la FIQ ont assisté à des conférences sous le thème Nouveaux modes d'organisation du travail et politiques d'austérité : fondements, conséquences et solutions fiscales équitables. Ces présentations ont permis aux militant-e-s de mieux comprendre les enjeux auxquels ils-elles sont confronté-e-s et d'enrichir leurs connaissances quant aux orientations qui sous-tendent les politiques d'austérité actuelles.



Source : FAF

C'est fort-e-s de ces nouveaux savoirs que les délégué-e-s des deux organisations ont ensuite marché jusqu'au Centre de commerce mondial.



De gauche à droite : Kim De Baene, Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, Simon Tremblay-Pépin, chercheur à l'IRIS, Jean-Noël Grenier, professeur, Université Laval et l'animatrice du débat, Francine Pelletier.

Afin d'illustrer les sacrifices qu'ils-elles ont dû faire, à maintes reprises, au regard de leurs conditions salariales, les délégué-e-s de la FAE et de la FIQ étaient muni-e-s d'arachides. Leur message : alors qu'ils-elles sont au cœur des services publics, les professionnelles en soins et les enseignant-e-s ne gagnent que des peanuts.

Plan d'accès aux soins de santé du ministre Barrette Les infirmières au cœur de la solution

Pap test, traitement des oreillons, renouvellement de prescriptions et ajustement de médicaments, voilà quelques-uns des actes médicaux que le ministre Barrette songe à transférer aux infirmières afin d'augmenter l'efficacité des médecins et de leur permettre de voir davantage de patient-e-s. « J'ai mon mot à dire et je vais le dire. Les ordonnances collectives doivent se développer et on doit aller dans cette direction-là le plus rapidement possible », a-t-il affirmé lors d'une récente entrevue accordée à une journaliste de TVA.

Une bataille que mène la FIQ depuis des années. Une solution aux difficultés d'accès aux soins de santé. Une utilisation du plein potentiel professionnel des infirmières.

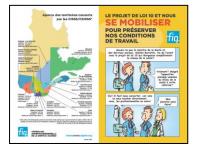
Voyez le reportage de Véronique Prince à http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2015/01/20150123-200636.html.

Projet de loi 10 : Notre action passe par la négociation

Avec le projet de loi 10, la réorganisation des soins sur une base régionale aura des impacts majeurs sur les conditions de travail des professionnelles en soins. Cependant, il est encore possible d'agir sur certains aspects en convenant de nouvelles règles, avec les employeurs et le gouvernement, dans le cadre de la négociation de la prochaine convention collective.

La Fédération rendra bientôt disponible, au

laisseznoussoigner.org, le dépliant Le projet de loi 10 et nous - Se mobiliser pour préserver nos conditions de travail. Vous pourrez aussi vous le procurer auprès de votre équipe syndicale.



Pétition visant le retrait du projet de loi 10

La FIQ vous invite à signer, avant le 19 février, la pétition Retrait du projet de loi n° 10 et consultations sur l'avenir du réseau public de santé et de services sociaux, sur le site de l'Assemblée nationale du Québec, au www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-4993/index.html

Un petit geste qui pourrait avoir de grandes répercussions.

On parle de la Coop SABSA!

Avez-vous entendu parler de la Coop SABSA, un projet pilote de clinique sans médecin financé par la FIQ? Les médias en ont traité ces derniers jours :

- http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/sante/2015/01/16/001-clinique-quebec-infirmierepraticiennes.html
- www.ledevoir.com/societe/sante/429187/quand-la-clinique-se-passe-de-medecin